

## Conseil d'administration de l'INSA Lyon 6 mai 2021

## **Motion pour Tuna ALTINEL**

Tuna ALTINEL, maître de conférences à l'université Claude Bernard Lyon 1 et membre de l'Institut Camille Jordan, laboratoire de recherche en mathématiques dont l'INSA Lyon est cotutelle, a été emprisonné samedi 11 mai 2019 par les autorités turques. Il est un mathématicien internationalement reconnu. Il est également engagé dans la défense des droits humains dans le mouvement des « Universitaires pour la paix ».

Tuna ALTINEL est poursuivi par la justice turque pour avoir signé en janvier 2016 l'appel « Nous, enseignants-chercheurs de Turquie, ne serons pas complices de ce crime » qui dénonce l'intervention des forces militaires turques dans certaines provinces du sud-est de la Turquie et demande la reprise des pourparlers pour que la paix soit rétablie.

À son arrivée en Turquie le 12 avril 2019, pendant les congés universitaires, son passeport lui est confisqué. Il est arrêté puis emprisonné samedi 11 mai 2019. On lui reproche d'avoir participé en février 2019 à une conférence publique organisée par une association légalement déclarée en France pour informer sur les conséquences de l'intervention militaire sur les populations civiles.

Le 30 juillet 2019, après 81 jours de prison, il est remis en liberté provisoire. Acquitté lors d'un premier procès en septembre 2019, le tribunal de Balikesir prononce également son acquittement lors d'un second procès le 24 janvier 2020. Ce second acquittement est confirmé en septembre 2020 après le rejet par la cour d'appel du pourvoi en cassation du procureur. Malgré cet acquittement définitif, les autorités turques refusent toujours de rendre à Tuna ALTINEL son passeport, sans aucune justification, empêchant ainsi notre collègue de rentrer en France et de reprendre son activité d'enseignant-chercheur à l'université Lyon 1. (source : <a href="http://math.univ-lyon1.fr/SoutienTunaAltinel/">http://math.univ-lyon1.fr/SoutienTunaAltinel/</a>)

Le jeudi 6 mai 2021, le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon vote la motion suivante, selon les mêmes termes que les autres établissements du site ayant également manifesté leur soutien à Tuna ALTINEL :

"Cela fait bientôt deux ans que notre collègue Tuna ALTINEL est retenu en Turquie, avec l'impossibilité de revenir en France pour assurer ses missions d'enseignant-chercheur où il est attendu par ses étudiants, ses collègues et son établissement l'Université Claude Bernard Lyon 1. Au nom de la communauté INSA Lyon, nous tenons à lui affirmer notre soutien. Nous demandons au Président de la République Française, au Ministre des Affaires étrangères, à la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de tout mettre en œuvre pour que notre collègue, enseignant-chercheur et fonctionnaire, en poste au sein de l'université Lyon 1, puisse revenir en France dans les plus brefs délais."